

DOSSIER D'INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

NOM :

PRENOM :

COMPOSITION DU DOSSIER

- La fiche de renseignements vierge à compléter. Vous devez renseigner **obligatoirement le 2^{ème} responsable** ainsi que vos adresses mail, si vous acceptez de la communiquer pour faciliter nos échanges.
- La fiche d'inscription
- L'autorisation de diffusion et de droit à l'image
- La fiche d'urgence non confidentielle + fiche dossier médical numérique ESCULAPE
- La demande de dossier médical
- Documents intendance

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTÉS

PIECES A JOINDRE EN COMPLEMENT

- 1 exeat à réclamer à votre établissement et à donner le jour de l'inscription
- Photocopie du livret de famille éventuellement un extrait du jugement de divorce (précisant la garde des enfants)
- Photocopie carnet de vaccination
- Photocopie de votre carte d'identité (élève) ou un extrait d'acte de naissance
- 1 chèque (facultatif) (noter au dos : Nom, Prénoms, Classe) de 10 € à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée Jean Dautet
- 1 chèque (facultatif) (noter au dos : Nom, Prénoms, Classe) de 10 € à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Jean Dautet
- Une attestation de la couverture responsabilité civile (Année 2026-2027)

Ce dossier est à imprimer uniquement en recto.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2026-2027

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : _ / _ / _ _

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : _ _ _

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE****Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

 Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse. **Non, je refuse.****Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ / _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, **sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?** **Oui** **Non**

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : _ / _ / _ _ _ _ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : _ _ _ Sa commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ / _ / _ _ _ _

Signature :

NOM : _____ Prénom : _____ Classe suivie en 2025-2026 : _____

Cocher une seule colonne, merci

	<input type="checkbox"/> Secondes générales et technologiques	<input type="checkbox"/> Sections européennes*	<input type="checkbox"/> Sections binationales*	<input type="checkbox"/> Classes sports études*
		<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol	<input type="checkbox"/> Abibac <input type="checkbox"/> Bachibac	<input type="checkbox"/> Rugby féminin <input type="checkbox"/> Voile <input type="checkbox"/> Basket masculin
ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES DEUX LANGUES OBLIGATOIRES	LVA : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol LVB : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> CNED (à préciser) : _____	LVA : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol LVB : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> CNED (à préciser) : _____	LVA : <input type="checkbox"/> Allemand (Abibac) <input type="checkbox"/> Espagnol (Bachibac) LVB : <input checked="" type="checkbox"/> Anglais	LVA : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol LVB : <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> CNED (à préciser) : _____
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS OU MODULES SOUS RÉSERVE DE COMPATIBILITÉ AVEC LES EDT	Enseignement optionnel (3h)*** Un seul choix possible <input type="checkbox"/> Danse (3h) * <input type="checkbox"/> EPS (3h) * <input type="checkbox"/> Histoire des arts (3h) * <input type="checkbox"/> Musique (3h) * <input type="checkbox"/> Russe (3h) * <input type="checkbox"/> Latin (3h) <input type="checkbox"/> Management et Gestion (1,5h) <input type="checkbox"/> Sciences de laboratoire (1,5h)	<input type="checkbox"/> Latin (3h)	<input type="checkbox"/> Latin (3h)	Sportif de haut niveau** hors rugby, voile et basket Sport pratiqué : _____
<p><i>Les enseignements optionnels, excepté le latin, ne sont pas accessibles aux sections européennes, binationales et classes sports études</i></p> <p><i>Le latin est accessible aux classes générales et technologiques, européennes et binationales</i></p>				
<p>À la rentrée, deux modules seront proposés pour les élèves de seconde :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module santé et environnement • Module Web <p>Les informations seront données par les enseignants</p>				

* Sous réserve de recrutement par les commissions de sélection

** Les sportifs de haut niveau doivent fournir une attestation de niveau de pratique sportive ou PSQS

*** Le choix d'un enseignement optionnel vaut engagement pour l'année scolaire

Date : _____

Signatures des représentants légaux

Annexe 4

Droit à l'image et enregistrement sonore (voix)

Nom de l'établissement : **Lycée Jean Dautet**

Adresse : **18 Rue Delayant – 17000 LA ROCHELLE**

Conditions d'utilisation et de publication de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de **la gestion administrative** (trombinoscope...) **et des autres usages internes à l'établissement** (pas de publication sur l'internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves)

Je soussigné(e), (NOM et Prénom)

Représentant(s) légal/légaux

De (Nom et Prénom de l'élève)

Né(e) le/...../.....

Élève en classe de

Autorise	Finalité/support	Durée	Étendue de la diffusion
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Usages internes Réseau interne de l'établissement /ENT	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, l'établissement s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier. Si d'autres projets nécessitant la captation de l'image ou de la voix sont mis en œuvre par l'établissement, ils feront l'objet d'une information ultérieure et d'une demande d'autorisation spécifique.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier m'/nous est remis, le second sera conservé par l'établissement.

Fait à

Le/...../.....

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) ou de l'élève si celui-ci est majeur:
(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)

..... **Consentement de l'élève mineur :**

« Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image sera utilisée et qui pourra la voir. »

Signature de l'élève mineur :

***Pour exercer vos droits**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un ensemble de droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer auprès du chef d'établissement et du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant :

- Par voie postale au Rectorat de l'académie de Poitiers, À l'attention du délégué à la protection des données (DPD), 22 rue Guillaume 7 Le Troubadour, 86 000 Poitiers
- Par voie électronique en utilisant l'adresse mail : **dpd@ac-poitiers.fr**

Réclamation auprès de la CNIL

Toute personne estimant que le droit à la protection des données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

FICHE INTENDANCE 2026-2027

Document à joindre au dossier d'inscription ou de réinscription

ÉLÈVE

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE RENTRÉE 2026 :

CHOIX DU MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION

(Merci de bien vouloir cocher le régime de restauration choisi)

CHANGEMENT DE RÉGIME POSSIBLE EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE **JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE 2026**. L'ENGAGEMENT EST POUR L'ANNÉE ENTIÈRE. À TITRE EXCEPTIONNEL, SUR DEMANDE EXPRESSE ET ÉCRITE DE LA FAMILLE AU MOINS 15 JOURS AVANT LE DÉBUT DU TRIMESTRE SUIVANT, UNE MODIFICATION DE RÉGIME PEUT ÉVENTUELLEMENT ÊTRE ACCORDÉE (demande à adresser à frais-scolaires.dautet@ac-poitiers.fr)

FACTURATION A L'UNITÉ

- Demi-pension au ticket** (déjeuner uniquement avec accès libre le jour de son choix)
- Le compte doit être rechargé à l'avance
 - Les repas sont débités du compte Turbo-self à chaque passage au self

OU

FACTURATION AU FORFAIT



- **CHANGEMENT DE MODE DE FACTURATION À PARTIR DE LA RENTRÉE 2026 : Facturation en fonction de votre tranche tarifaire (voir la fiche « Informations importantes concernant la restauration »).**
- Facturation par trimestre envoyée par mail, indépendante du nombre de repas consommés et de la date de fin des cours
- Possibilité de demander le prélèvement automatique **UNIQUEMENT POUR LES ELEVES AU FORFAIT** (mandat de prélèvement à compléter)

Demi-pension 3 jours

Demi-pension 4 jours

Demi-pension 5 jours

Interne

(petit-déjeuner/déjeuner/dîner du lundi matin au vendredi midi inclus, nuitées du dimanche soir au vendredi matin) **sous réserve de l'attribution d'une place**

Interne-externé

(petit-déjeuner/déjeuner/dîner du lundi matin au vendredi midi inclus)

OU

Externe (élève ne déjeunant jamais au restaurant scolaire)

RESPONSABLE LÉGAL FINANCIER PAYANT LES FRAIS SCOLAIRES

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

NOM EMPLOYEUR :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements et je confirme, dans le cas du choix au forfait, mon engagement pour l'année scolaire 2026-2027.

DATE :

SIGNATURE :



JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE AU NOM DU RESPONSABLE LÉGAL PAYANT LES FRAIS DE SCOLARITÉ (MERCİ DE COLLER VOTRE RIB AU DOS DE LA FICHE)

(le RIB permet le virement des bourses et du fonds social, le remboursement du solde restant sur le compte Tursoself pour les élèves quittant l'établissement ou le remboursement d'éventuels frais de voyages par exemple)

Si vous changez de domiciliation bancaire en cours d'année, vous devez impérativement prévenir le service Intendance et adresser un nouveau RIB.

FONCTIONNEMENT

Une carte magnétique permettant l'accès au restaurant scolaire et à l'établissement sera remise le jour de la rentrée aux nouveaux élèves. Elle sera valable pour toute la scolarité au lycée DAUTET.

LA RÉSERVATION DU REPAS DU MIDI EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ÉLÈVES SOUHAITANT DÉJEUNER (MÊME CEUX AU FORFAIT) et il est possible de la faire à partir de 13 h30 la veille du repas et jusqu'à 10 h 15 le jour du repas :

- Sur une des quatre bornes du lycée (bât : A, D, E et N) avec la carte TurboSelf
- Par internet, depuis un compte TURBO SELF (préalablement créé sur le site du Lycée DAUTET)
- Avec l'application MYTURBOSELF pour smartphone, Android et IOS.



TOUT REPAS RESERVÉ MÊME NON CONSOMMÉ SERA FACTURÉ

(Possibilité d'annuler la réservation jusqu'à 10 h 15 le jour du repas)

En cas d'oubli de la carte, un QR code peut être généré à partir de l'application MYTURBOSELF et il remplace la carte (uniquement pour le restaurant scolaire mais pas pour les accès). Il est également possible de sortir un ticket de remplacement au kiosk du lycée (borne bât A) avec un mot de passe créé lors de la première utilisation du kiosk ou demandé au Bureau de Gestion des Frais Scolaires.

Toute carte perdue ou détériorée devra obligatoirement être remplacée au prix de 6 €.

TARIFICATION



À PARTIR DE LA RENTRÉE 2026, LA TARIFICATION CHANGE POUR LE REPAS AU TICKET AINSI QUE POUR LES FORFAITS DONT LE MONTANT SERA CALCULÉ EN FONCTION DE VOTRE TRANCHE TARIFAIRES (PRISE EN COMPTE DE VOS REVENUS).

LES TARIFS DES FORFAITS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ FIXÉS PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE.

REPAS A L'UNITE

(Elèves demi-pensionnaires au ticket / Prix d'un repas : 5.60€)

Il est nécessaire de créditer la carte TurboSelf :

- Avec la création d'un compte **TURBO SELF** sur internet en passant par le site du lycée DAUTET
- Avec l'installation de l'application **MYTURBOSELF** sur un téléphone portable
- Au **KIOSK du lycée**, par chèque (en indiquant au dos, le nom et prénom de l'élève) ou par carte bancaire



TURBOSELF



AUCUN DÉCOUVERT NE SERA AUTORISÉ

FACTURATION AU FORFAIT du 01/09/26 au 02/07/2027

(Elèves internes, internes-externés et demi-pensionnaires au forfait 3, 4 ou 5 jours)

POUR TOUTE DEMANDE DE FORFAIT, DÈS LE 24 AOUT 2026, IL FAUDRA IMPÉRATIVEMENT EFFECTUER VOTRE INSCRIPTION SUR LE SITE DE LA TARIFICATION SOLIDAIRE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ET CRÉER UN COMPTE MUNI DE VOTRE DERNIER AVIS D'IMPOSITION (procédure indiquée sur le flyer Rentrée 2026 joint au dossier d'inscription ou de réinscription) : www.naqui.fr/tarification-solidaire

Cela permettra à l'établissement de récupérer votre tranche tarifaire à appliquer pour votre forfait. Dans le cas où l'établissement n'aurait pas récupéré ces données, faute de création de compte, LE TARIF DE LA TRANCHE TARIFAIRE LA PLUS ÉLEVÉE SERA APPLIQUÉ.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des tranches tarifaires ainsi, qu'à titre indicatif, les tarifs des forfaits fixés pour 2025-2026 qui pourront faire d'objet d'une MODIFICATION A LA RENTRÉE 2026 (vous trouverez les montants 2026-2027 lors de votre inscription) :

Les tranches tarifaires

Tranche tarifaire	Quotient familial régional annuel
1	≤ 3 040€
2	3 041€ à 5 780€
3	5 781€ à 7 960€
4	7 961€ à 9 850€
5	9 851€ à 11 570€
6	11 571€ à 13 300€
7	Non soumis à revenus
8	13 301€ à 15 400€
9	15 401€ à 18 380€
10	18 381€ à 23 960€
11	≥ 23 961€

Quotient familial régional annuel = Revenu fiscal de référence annuel / nombre de parts fiscales.

TARIFS AU FORFAIT

* Tranche tarifaire	Forfait annuel demi-pension 3 jours	Forfait annuel demi-pension 4 jours	Forfait annuel demi-pension 5 jours	Forfait annuel interne-externé	Forfait annuel internat
1	239,20 €	319,70 €	400,20 €	920,00 €	1 268,00 €
2	249,60 €	333,60 €	417,60 €	951,30 €	1 299,30 €
3	260,00 €	347,50 €	435,00 €	982,60 €	1 330,60 €
4	270,40 €	361,40 €	452,40 €	1 013,90 €	1 361,90 €
5	280,80 €	375,30 €	469,80 €	1 045,20 €	1 393,20 €
6	294,32 €	393,37 €	492,42 €	1 085,89 €	1 433,89 €
7	296,40 €	396,15 €	495,90 €	1 092,15 €	1 440,15 €
8	338,00 €	451,75 €	565,50 €	1 217,35 €	1 565,35 €
9	400,40 €	535,15 €	669,90 €	1 405,15 €	1 753,15 €
10	494,00 €	660,25 €	826,50 €	1 686,85 €	2 034,85 €
11	572,00 €	764,50 €	957,00 €	1 921,60 €	2 269,60 €

* La tarification régionale est basée sur les revenus et le quotient familial

La facturation se fait au trimestre et les factures sont envoyées par mail dans le courant de chaque trimestre (septembre à décembre / janvier à mars / avril à juillet).

- Les frais sont calculés sur la base d'un forfait et sont indépendants du nombre de repas consommés ou non et des nuitées passées ou non à l'internat.
- Le montant du forfait est indépendant de la date de fin des cours.
- Les motifs d'absence pouvant donner lieu à une remise d'ordre sont précisés dans le règlement du service de restauration et d'hébergement consultable sur le site du lycée (onglet restaurant)
- Le règlement peut être effectué :
 - par prélèvement automatique sous réserve de validation de la demande
 - par paiement sécurisé en ligne par carte bancaire via l'Espace Numérique de Travail (ENT).
 - par chèque bancaire à l'ordre du Lycée DAUTET (en indiquant au dos le nom et prénom de l'élève).

Tarifs et règlement
détaillé consultables
sur le site du lycée





**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Seconde

Jean
Dautet
LYCÉE GÉNÉRAL
ET TECHNOLOGIQUE

Année 2026 / 2027

FICHE D'URGENCE (NON Confidentielle)

Classe :

Externe – **Demi-pensionnaire** – **Interne** (préciser si interne dans un autre établissement.....)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Merci de faciliter notre mission en nous indiquant au minimum un numéro de téléphone :

Représentant légal 1 - NOM :

Adresse.....

domicile :

travail :

portable :

Adresse électronique :

Représentant légal 2 – NOM :

Adresse.....

domicile :

travail :

portable :

Adresse électronique :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'avec sa famille. Les frais engagés (médicaux, pharmaceutiques, transports...) seront réglés par la famille et pris en charge par la sécurité sociale si prescription médicale.

- Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (DT Polio):

NOM, adresse et n° de téléphone de votre médecin traitant :

.....

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance **de l'établissement et des services d'urgence** : ***allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...***

.....

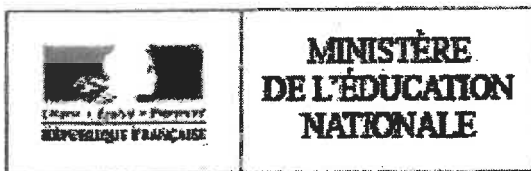
.....

Vous souhaitez transmettre des informations confidentielles : vous pouvez le faire, sous enveloppe, à l'attention de l'infirmier ou du médecin de l'éducation nationale.

À

le

Signature(s) du ou des représentants légaux :



Document à faire signer dès la rentrée en grande section par les familles ou lors de toute ouverture de dossier à scanner dans Esculape avant de le rendre aux signataires

Dossier médical numérique ESCULAPE Accès et transmissions des données

L'application Esculape permet au médecin de l'éducation nationale de saisir, dans un dossier numérique protégé, les éléments recueillis lors des visites médicales de votre enfant en milieu scolaire, comme cela avait lieu auparavant dans le dossier papier, pour organiser un suivi efficace de sa santé et favoriser son bien-être et sa réussite scolaire.

Sous la responsabilité du médecin, les informations qui y figurent sont strictement confidentielles.

Les informations recueillies concernent notamment les vaccinations, l'examen statur pondéral avec calcul de l'IMC, le bilan sensoriel : vue et audition, l'examen clinique, le bilan du langage, le bilan du développement de l'enfant, ou tout autre élément utile concernant sa santé.

Les conclusions de ces bilans médicaux incluant, le cas échéant, des recommandations, des conseils ou des demandes d'investigations complémentaires ainsi que, si besoin, la remise d'un courrier à l'attention du médecin traitant, vous seront transmises. Le médecin veille également au respect de la confidentialité de cette transmission.

Une fois anonymisées, les données de santé peuvent être utilisées à des fins d'études épidémiologiques.

Conformément à la loi, ce dossier est conservé, actuellement jusqu'aux 28 ans révolus des personnes, dans des conditions hautement sécurisées.

Cette application informatique du ministère de l'éducation nationale a reçu en date du 16 octobre 2017 l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sous le numéro de déclaration 1980013 v 1.

Les droits d'accès et de rectification des données par l'élève, ses parents ou ses responsables légaux à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du médecin de l'éducation nationale ou de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale.

Vous pouvez accéder à toutes les informations directement ou par l'intermédiaire d'un médecin que vous désignez sur demande écrite auprès du médecin conseiller technique départemental et en obtenir communication comme prévu dans la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. Sous réserve de l'opposition prévue à l'article L. 1111-5, dans le cas d'une personne mineure, le droit d'accès est exercé par le ou les titulaires de l'autorité parentale.

Cette loi et le décret n°2016-994 du 20 juillet 2016, disposent que toute transmission de données médicales d'un médecin à un autre professionnel de santé doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant entre professionnels de santé est soumise à ce principe.

Sans opposition écrite de votre part, les données nécessaires au suivi médical de votre enfant pourront être transmises aux professionnels de santé qui auront à le prendre en charge. A tout moment vous pourrez modifier votre décision.

J'accepte

Je refuse

que les données nécessaires au suivi médical de mon enfant puissent être transmises aux professionnels de santé qui auront à le prendre en charge

Lu et approuvé par :
(Nom du ou des titulaire-s de l'autorité parentale)

Nom de l'élève :

Date : Signature(s)

DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL*

Date de demande:

Nom de l'élève:

Prénoms:

Né(e) le

à

Établissement où est inscrit l'élève

Établissement d'où vient l'élève

Nom:

Nom:

Rue:, n°

Rue:, n°

Commune: Arr^t (pour Paris):

Commune: Arr^t (pour Paris):

Département: Pays:

Département: Pays:

Classe:

Classe:

Date de la réponse:

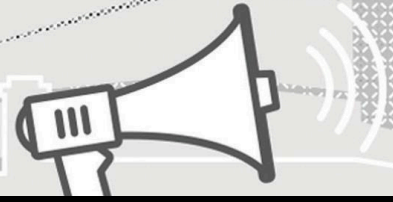
Dossier complet – Dossier incomplet – Dossier non retrouvé.

En retour (1) Élève non inscrit à l'école indiquée.

Autres raisons de non-envoi:

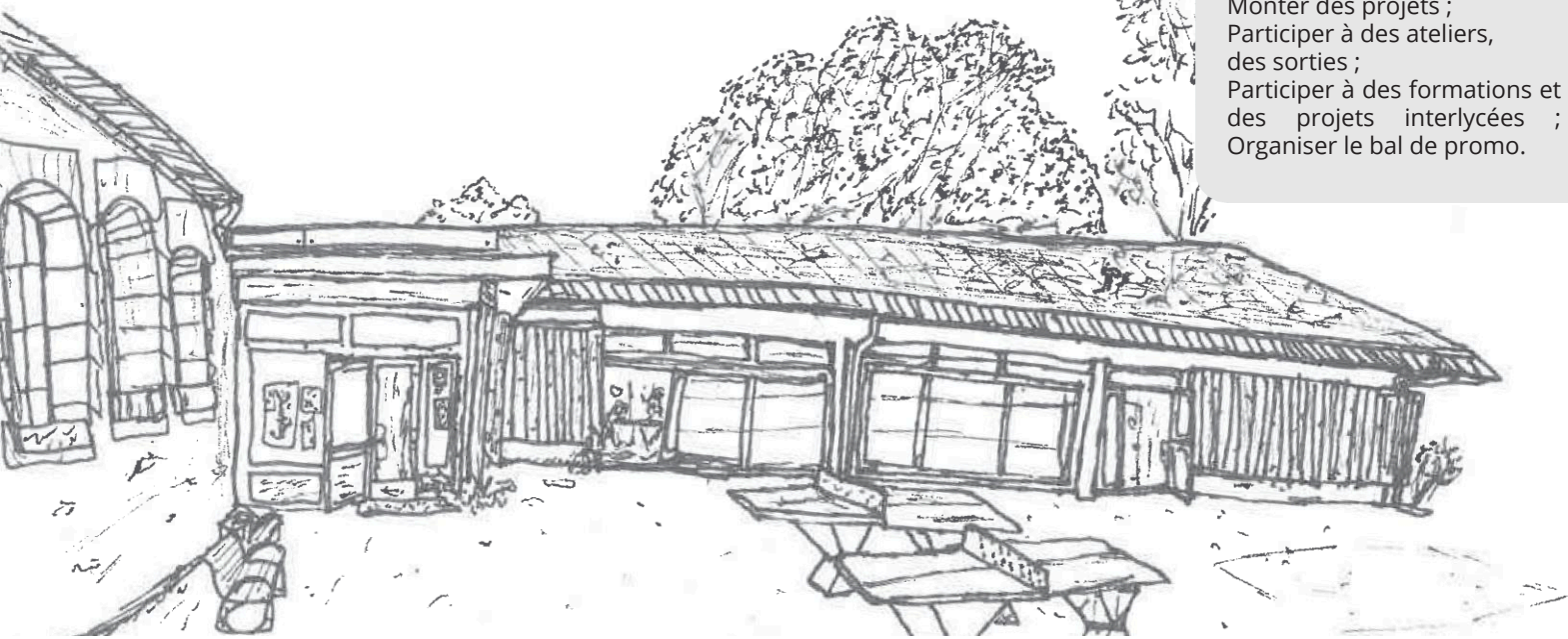
(1) Encadrer les mentions utiles.

* Cet imprimé, une fois complété, doit être renvoyé avec le dossier médical



ASSOCIATION MAISON DES LYCÉENS

ATELIERS ARTS PLASTIQUES PHOTO FORMATIONS THÉÂTRE SCÈNE OUVERTE JOURNAL SORTIES



LA MAISON DES LYCEENS QU'EST CE QUE C'EST ?

Une association d'élèves pour les élèves.

POURQUOI COTISER ?

Monter des projets ;
Participer à des ateliers, des sorties ;
Participer à des formations et des projets interlycées ;
Organiser le bal de promo.

ADHESION À LA MDL 10€

BULLETIN D'ADHESION MDL ANNEE 2026/2027

NOM et PRENOM de l'élève.....

niveau de classe en 2026/2027

NOM et PRÉNOM du responsable légal.....

- Adhère à la MDL et verse une cotisation de 10 €
 - Chèque (*indiquer le nom de l'élève au dos*)
 - en ligne via hello asso
 - N'adhère pas à la MDL et ne bénéficie d'aucun des avantages offerts par celle-ci
- A Le

Signature du ou des responsables	Signature de l'élève
----------------------------------	----------------------



INSCRIPTION EN LIGNE



Instagram



MDLDAUTET

L'Association Sportive du lycée Jean Dautet

En tant que prolongement de l'EPS, le **sport scolaire** est tout autant une découverte qu'une pratique confirmée ; il constitue un moyen d'apprentissage, de préparation et de perfectionnement sportif et artistique pour le plus grand nombre, afin que chacun(e) puisse s'exprimer au mieux de ses potentialités.

L'Association Sportive du lycée Jean Dautet, grâce à son budget (cotisations, subventions et dons), propose de nombreuses activités sportives sous forme d'entraînements, de rencontres et de compétitions. Elle renouvelle régulièrement le matériel à disposition des élèves durant les cours d'EPS, l'UNSS et les préparations physiques des élèves en Sections Sportives, en option EPS ou en Danse.

Chaque élève du lycée peut s'inscrire à l'AS en remplissant le document ci-joint et en s'acquittant d'une cotisation de **22€**.

Nous demandons également aux élèves acceptés dans les dispositifs sportifs (sections sportives, option EPS, Danse), dès leur inscription au lycée (classe de seconde) ou renouvellement d'inscription (classes de 1^{ères} et terminales), de souscrire à l'Association Sportive du lycée Dautet. Leurs cotisations contribuent ainsi au renouvellement du matériel qu'ils utilisent de manière plus régulière et plus intense durant leurs préparations physiques.

 **Cette cotisation est obligatoire pour tous les élèves en voile, basket, rugby féminin, danse et option EPS.**

D'autre part, les intervenants demandent, chaque année, aux sportifs des différents dispositifs une participation volontaire au CROSS Départemental des lycées.

Les élèves sont alors assurés lors de cette pratique puisqu'ils sont licenciés UNSS.

Enfin, chaque année, un certain nombre d'entre eux sont sélectionnés pour des compétitions UNSS régionales et/ou nationales (Championnat de France UNSS) dans les activités les concernant et montent parfois sur le podium.

ADHESION A L'AS LYCEE DAUTET + COTISATION LICENCE UNSS = 1 TARIF = 22 Euros

NOM : PRÉNOM : Classe :

Qualité : externe demi-pensionnaire interne

Date de naissance :

Code postal : Commune :

Téléphone fixe..... Portable :

Numéro de sécurité sociale :

Nom, adresse et numéro de mutuelle :

Contre-indications médicales, allergies, traitements médicaux (joindre éventuellement documents)

Nom du professeur d'EPS :

Activité(s) souhaitée (s) à l'AS :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) :

- Autorise mon enfant à s'inscrire à l'association sportive du lycée Jean Dautet de la Rochelle.
- Autorise en cas de besoin les accompagnateurs à faire prodiguer les soins urgents à mon enfant et/ou à le faire hospitaliser si nécessaire.

DROIT A L'IMAGE :

- Autorise l'utilisation des images / vidéos de mon enfant captées durant les activités :
 - dans les publications du Lycée Dautet (Site Internet ; compte Instagram de l'AS et du lycée)
 - dans les publications de l'UNSS (réseaux sociaux de l'UNSS)
- J'ai pris connaissance de mon droit de rétractation concernant cet accord.

Fait à : Date :

Signature(s)

Cotisation : 22 euros, espèces ou chèque à l'ordre de « association sportive lycée Jean Dautet »

(Inscrire le nom et la classe de l'élève au dos du chèque)

Les ACTUALITES de l'AS à suivre sur Instagram : **@AS_DAUTET**

Informations complémentaires :

**L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE JEAN DAUTET A SOUSCRIT
UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIF AUPRÈS DE LA MAIF.**

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Signature

Chaque élève peut également souscrire des garanties complémentaires IA Sport +

Lien vers les garanties de l'assurance de l'AS :

https://opuss.unss.org/html/ressources/article/pj/GARANTIES_GENERALES.1499940412867.pdf

Lien vers les garanties complémentaires IA Sport+ :

https://opuss.unss.org/html/ressources/article/pj/GARANTIES_MAIF_individuelles_et_IA_Sport_.1499940411647.pdf

Planning AS DAUTET 2025-2026

Jours	Activités	Horaires	Professeurs
Lundi	Haltérophilie	12h/13h30 Salle Julien Audger	Mr Audger
	Musculation Cross Training	12h/13h30 Salle cross training	Mr Mocquet
	Musculation Cross Training	17h45/19h15 Salle cross training	Mr Garnier
	Badminton	17h45/19h15 Gymnase Elisabeth Pallot	Mr Beilvert
	Stretching	17h45/18h45 M1-M2	Mme Couturier
Mardi	Volley Ball	12H15/13H45 Gymnase Elisabeth Pallot	Mr Ehret
	Volley Ball	17H45/19H15 Gymnase Elisabeth Pallot	Mr Mocquet
Mercredi	Badminton	13h00/14h30 Gymnase Elisabeth Pallot	Mr Beilvert
	Création chorégraphique	13h / 15h Salle M1-M2	Mme Couturier
	Running (footing/demi-fond/trail)	13h00-14h30 ou 14h30-16h00 Parcs/Plage/Lycée...	Mr Baudry Mr Blanchet
	Musculation Cross Training	13h00-14h30 ou 14h30-16h00 Salle cross training	Mr Blanchet Mr Baudry
	Nage en mer / Sauvetage	13h/16h Plage de Chef de Baie (bus ligne7)	Mr Lenfant
	Rugby Féminin	13h30/15h30 (niveau confirmé) Plaine des jeux C. Besson	Mme Vérouil
Jeudi	Musculation Cross Training	12h30/13h30 Salle cross training	Mme Vérouil
	Musculation Cross training	17h45/19h15 Salle cross training	Mr Garnier
Vendredi	Halhétérophilie	12h00/13h55 Salle cross training	Mr Audger
	Volley Ball	12h15/13h45 Gymnase Elisabeth Pallot	Mr Ehret
Groupe des Reporters de l'AS (Journalisme / Communication) à suivre sur Instagram : @as_dautet			Mr Lenfant



L'autonomie et l'indépendance des Parents d'Élèves pour l'épanouissement de leurs enfants.



ADHÉSION 2026/27 L'AARPE LA ROCHELLE, c'est...

... une association de parents d'élèves libre et autonome, indépendante de toute fédération. Portée par des parents engagés, elle œuvre, en lien avec les établissements, pour le bien-être des enfants, l'équité des chances et une communication claire et transparente au service des familles.

DES VALEURS

- Neutralité partisane, politique et syndicale
- Laïcité à l'école
- Équité des chances pour tous
- Respect et écoute bienveillante

UNE FORTE REPRÉSENTATIVITÉ

- aux conseils de classe
 - aux Conseils d'Administration
 - aux commissions internes aux établissements
- ... pour vous accompagner et défendre la parole des parents

LA GESTION DES MANUELS SCOLAIRES

- Association partenaire conventionnée par la région
- Distribution des manuels scolaires au lycée
- Récupération des manuels, restauration et gestion du stock



... ET AUSSI POUR NOS ADHÉRENTS ...

DES VISIOCONFÉRENCES

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

- Orientation
- Vie scolaire de l'élève
- Parentalité
- Présentation filières et métiers
- ... et beaucoup d'autres thèmes

DES PARTENAIRES DE CHOC !

Permis de conduire / Soutien scolaire / Escape Game / Librairie / Parc de loisirs / Fournitures scolaires / Assurance...
(plus d'infos sur notre site)

UN VÉRITABLE ACCOMPAGNEMENT

- Écoute, et accompagnement des parents auprès des instances scolaires.
- Formation des représentants des parents d'élèves AARPE
- Par mail, par téléphone, au local nous sommes toujours là !

Notre neutralité et notre indépendance d'idées et d'actions est assurée par notre autonomie financière. Nos seuls revenus sont vos adhésions nous permettant de vous offrir des services toujours plus adaptés.

pour une rentrée plus zen
ADHÉREZ EN LIGNE !

Commandez en ligne
les fournitures
à prix cassés avec

MAJUSCULE



Plus AARPE !

ou en se connectant sur
aarpe-larochelle.com "Je souhaite adhérer"



contact@aarpe-larochelle.com

05 46 67 30 50

AARPE - Association Autonome Représentative de Parents d'Élèves

- Affiliée à l'UNAAPE -

36 rue Thiers 17000 La Rochelle.



REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom et prénom du représentant légal

Adresse

Code postal Ville

Téléphone portable / / / /
Obligatoire

Courriel (EN MAJUSCULE) : @

ÉLÈVE

Nom et prénom de l'élève

Téléphone de l'élève / / / /

Classe Seconde Première Terminale Générale Technologique préciser

Langue vivante A Langue vivante B Option (s'il y a lieu)

Spécialité 1 Spécialité 2 Spécialité 3

AUTRES ENFANTS
SCOLARISÉS

NOM	PRÉNOM	ÉTABLISSEMENT	CLASSE

Une seule adhésion pour toute la famille !

Nous avons besoin de vous !

- Vous souhaitez :
- représenter les parents d'élèves aux conseils de classe.
 - représenter les parents d'élèves au conseil d'administration du lycée.
 - être un/e adhérent/e à part entière et nous soutenir !



En validant ce bulletin, j'accepte que mon adhésion pour l'année scolaire 2026/2027 soit définitive et non remboursable.

Bulletin d'adhésion à retourner avec votre
règlement au 36 rue Thiers 17000 LA ROCHELLE

Date :

Signature

Pour une rentrée plus zen

[Cliquez pour ADHÉRER EN LIGNE](#)

... et recevez tous vos justificatifs instantanément !

Une seule adhésion fixe quel que soit
le nombre d'enfants et d'établissements

18
euros

Je souhaite soutenir l'AARPE et fais un don de €

Cadre réservé à l'AARPE

Adhésion réglée le : / /

 Par Espèce (N° reçu) : Par CB : Par chèque (banque et n°) :

Ne pas jeter sur la voie publique



Bulletin d'adhésion

Rejoignez-nous !

Parents FCPE, le pouvoir d'agir

La FCPE est la première association de parents d'élèves de l'enseignement public. Elle compte plus de 40 000 élus **dans les écoles, collèges, lycées.**

Environ 143 000 parents siègent en conseil de classe au titre de la FCPE. Reconnue d'utilité publique, la fédération fonctionne grâce à ses bénévoles.

 @fcpe.nationale

 @fcpenationale

 @fcpenationale



Profitez de la Revue des Parents gratuite !

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews, et un encart départemental le cas échéant.

6 numéros par an

(en nous laissant votre e-mail)

Bulletin



GRANDIR
AVEC ASSURANCE

au verso

Bulletin d'adhésion

à renvoyer accompagné du règlement
au conseil local ou à la FCPE
départementale, si vous n'avez pas choisi
l'adhésion en ligne.



Flashez
pour adhérer
en ligne !

www.fcpe.asso.fr/pres-chez-vous

Mes coordonnées

Année scolaire 20__ /20__

Conseil local de _____

M. Mme Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. portable _____

E-mail _____

Avez-vous déjà adhéré les années
précédentes ? oui non

Je souhaite :

- participer aux activités du conseil local
- être candidat au conseil d'école
(maternelle, élémentaire)
- être candidat au conseil d'administration
(collège, lycée)
- être délégué FCPE au conseil de classe
(collège, lycée)

J'accepte de recevoir :

- les newsletters gratuites de la FCPE
- la Revue des Parents gratuite

Mes enfants

Nom et prénom	Né(e) le	Nom et commune de l'établissement scolaire	Classe

Mon adhésion

Adhésion annuelle _____ 14€

Adhésion second parent

Merci de nous communiquer ses coordonnées.

Nom _____ Prénom _____

(si membre actif) _____ 6€

Total de mon adhésion : _____ €

Je cotise déjà auprès du conseil local de
Précisez lequel _____

Je ne verse que la part locale _____ 3€

Reçu fiscal uniquement sur les dons

Je soutiens le conseil local
par un don de _____ €

Nous contacter

FCPE 17 - CDPE de Charente-Maritime

Conseil départemental des parents d'élèves

3 rue Jean-Baptiste Charcot

17000 LA ROCHELLE

Tél : 05 46 45 44 77 Courriel : cdpe17fcpe@gmail.com

Site : <https://17.fcpe.asso.fr>

L'accueil dans nos locaux est assuré sur rendez-vous pris au
moyen du numéro de téléphone portable
du CDPE 17 : 07 81 33 88 84.

Date : _____ Signature : _____

Pour les situations éligibles, un reçu fiscal
dématérialisé (Cerfa n°11580*04) permettant
une réduction d'impôt sera mis à votre
disposition. (66 % de la somme versée, dans la
limite de 20 % de votre revenu imposable).

Ils vous racontent pourquoi ils ont adhéré...



“

Si nous n'avions pas envoyé des courriers au rectorat avec l'entête FCPE pour obtenir un remplaçant dans notre école primaire, nous n'aurions pas eu le même délai de réponse. C'est ce qui s'appelle avoir du poids !

“

Face au harcèlement scolaire, les parents se sentent souvent démunis. Être adhérent de la FCPE permet un échange de points de vue pour gérer les situations difficiles, prendre du recul et engager des actions pour retrouver un climat scolaire apaisé.



“

Être membre du conseil de discipline, quand c'est le premier, c'est un peu stressant. On a la vie d'un élève entre nos mains. Heureusement que j'ai pu être formée par la FCPE. Et maintenant, en visio, c'est encore plus pratique.



Mais surtout...

Chacun donne de son temps en fonction de ses disponibilités et de ses envies ! Après avoir pris son adhésion, chacun choisit comment s'investir. Un peu, beaucoup, passionnément...

1 pesée des cartables, c'est ok



1 conseil de classe, c'est ok



1 courrier rédigé, c'est ok



1 manif, c'est ok aussi !



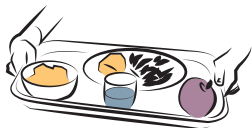
Nos mesures pour l'école

Parents engagés pour l'école publique, il nous appartient de porter des mesures concrètes pour la changer. En voici une sélection*.



1 Maximum **24** élèves par classe de la maternelle au lycée

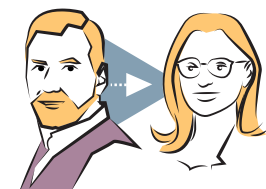
5 Une restauration scolaire accessible à tous



2 Des enseignants absents remplacés dès la première heure

6 Des espaces scolaires sains et adaptés aux changements climatiques

7 Le renforcement du statut du parent d'élève élu



8 Une carte scolaire qui garantit la mixité sociale et scolaire

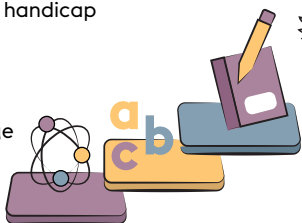


9 Un financement de l'État réservé à l'école publique

3 Les droits des enfants en situation de handicap respectés

10 Vers la gratuité de la scolarité

4 Des rythmes d'apprentissage en phase avec les besoins des élèves



*Retrouvez les 20 mesures de la FCPE pour l'école publique sur www.fcpe.asso.fr

© David Lory

L'assurance scolaire est indispensable

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'enseignement public et de l'éducation laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérer sur www.mae.fr



Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique par le CDPE et la fédération nationale. Vos informations sont à destination du CDPE, de la FCPE et du conseil local et sont conservées pendant 3 ans à l'issue de votre dernière année d'adhésion. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander leur modification. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande par courriel à informatique@fcpe.asso.fr



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Citéo